



Gestion du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

Rapport d'activités -année 2012



Février 2013



<http://paca.lpo.fr>

PACA



Contexte

La vocation du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage (CRSFS) consiste à recueillir les animaux sauvages en détresse trouvés par des particuliers et à sensibiliser le plus grand nombre sur la faune sauvage et la biodiversité.

Le Centre est réglementé et dispose d'un agrément ministériel. Son responsable est titulaire d'un certificat de capacité « pour l'entretien d'animaux non domestiques, mammifères et oiseaux de la faune européenne », attribué par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Un suivi régulier des activités du Centre est effectué par les services de l'État (Direction départementale de la Protection des Populations, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage).

Le CRSFS, propriété du Parc naturel régional du Luberon gérée par la LPO PACA, est reconnu pour son rôle dans la prise en charge des animaux sauvages en détresse ainsi que pour l'accueil et la formation de bénévoles de l'association et de volontaires en provenance de toute part en France.

Orientations

Prendre en charge la faune sauvage en détresse (p. 3)

Sensibiliser les publics (p. 12)

Étudier les espèces (p. 16)

Agir pour protéger la nature (p. 21)

Pérenniser le programme (p. 29)



Photos de couverture

Grand-duc d'Europe en rééducation © Alice RENAUD / LPO PACA

Soins sur un Ecureuil roux © Chloé HUGONNET / LPO PACA

Relâcher d'une Chouette hulotte © Chloé HUGONNET / LPO PACA

Prendre en charge la faune sauvage en détresse



S'assurer de la réglementation

Dans le cadre de la mise en place d'un système qualité au niveau de la gestion du centre, la LPO PACA travaille avec un réseau de bénévoles formés, mais aussi avec l'aide de vétérinaires, de pompiers, du corps de police et d'agents forestiers.

La gestion quotidienne s'est faite avec :

- un responsable de programme salarié, titulaire du certificat de capacité pour la détention et le soin sur les animaux de la faune sauvage, Katy MORELL, assurant la coordination du plan d'action, le suivi administratif et financier du programme,
- un soigneur, Chloé HUGONNET, qui a été présente à plein temps en formation pendant 6 mois dans le cadre d'un service civique puis salarié pendant 3 mois pour assurer les soins aux pensionnaires (sous l'autorité du vétérinaire référent et du titulaire du certificat de capacité) et l'entretien des structures,
 - deux écovolontaires qui ont été présents à plein temps chaque mois sur le site,
 - des bénévoles et des stagiaires.

Les tâches prises en charge par les bénévoles comprennent :

- le nourrissage, l'entretien et l'aide aux soins des animaux en captivité ;
- l'entretien du site et des structures (infirmerie, volières) ;
- l'accueil téléphonique ;
- la récupération des animaux chez les vétérinaires de proximité.

Les bénévoles de l'association viennent ponctuellement une à deux journées par semaine. Au total, près de 200 personnes (réseau d'acheminement et vétérinaires, écovolontaires, réseau de bénévoles aidant directement au centre de sauvegarde) sont impliquées de façon régulière dans le fonctionnement du CRSFS.



Se professionnaliser en formant les équipes

Former les nouveaux bénévoles du réseau de collecte et de transport de la faune sauvage en détresse

Objectif :

Animer un réseau de collecte et d'acheminement des animaux et former les bénévoles

Le 21 avril 2012, une journée de formation a été animée avec pour objectif de renforcer le réseau d'acheminement. De nouveaux bénévoles associatifs domiciliés en région PACA ont ainsi intégré le réseau. Certains bénévoles investis dans le réseau depuis plusieurs années ont pu conforter leurs connaissances à cette occasion.



Formation du 21 avril 2012
© Danièle BRUCHET / LPO PACA

Les différents points abordés au cours de cette journée :

- Présentation générale des activités du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage
- Le recueil et l'acheminement des animaux sauvages en détresse
- Généralités sur la faune sauvage, les gestes à faire et ne pas faire
- Manipulation d'un oiseau

A l'issue de cette journée de formation à laquelle 17 personnes ont participé, le réseau d'acheminement du centre de Buoux comptait 165 bénévoles réguliers ainsi que 27 vétérinaires qui apportent leur soutien à la prise en charge des soins à la faune sauvage (radiographies, examens cliniques...).

Former les écovolontaires s'investissant au centre de sauvegarde

*Objectif :
Accueillir, former et accompagner des équipes bénévoles*

Chaque écovolontaire accueilli au CRSFS fait l'objet d'un accueil et d'une formation réalisés sur 3 demi-journées et comprenant :

- La visite des structures
- La présentation d'un diaporama d'accueil
- Une formation à la manipulation des oiseaux
- Une formation à l'élevage des jeunes et aux soins d'urgence
- La mise à disposition d'un guide du bénévole au centre de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux
- La mise à disposition d'un guide pour la gestion des appels téléphoniques.



Au cours de l'année 2012, 17 écovolontaires et 8 stagiaires ont été accueillis et formés pour une durée de 1 semaine à 3 mois. Le nombre d'écovolontaires accueillis, plus faible en 2012 que les années précédentes, révèle l'intérêt croissant des personnes pour la mission proposée. En effet, 5 écovolontaires ont prolongé leur mission ou renouvelé l'expérience plusieurs fois dans l'année.



Soigner les oiseaux et mammifères de la faune européenne

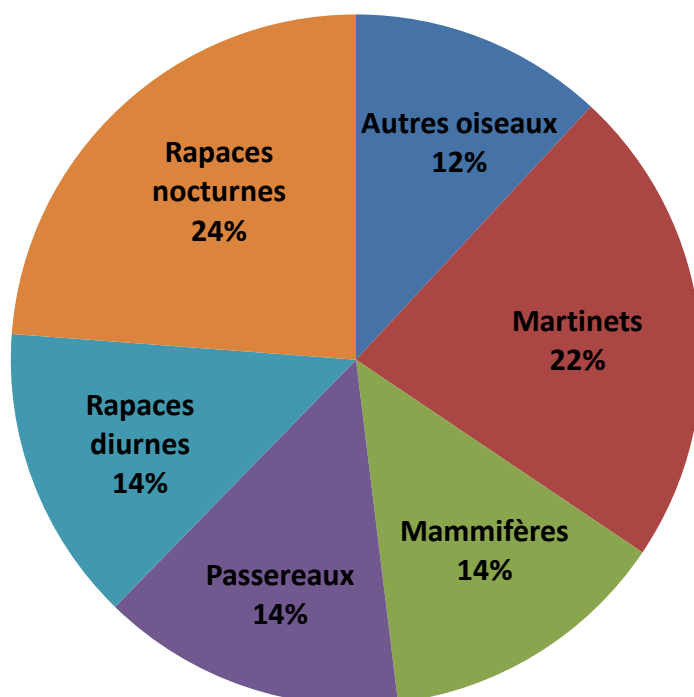
*Objectif :
Accueillir et administrer les premiers soins
pour l'ensemble de la faune*

Les animaux recueillis au cours de l'année 2012 s'inscrivent dans 6 catégories faunistiques principales. (Graphique 1).

L'activité du Centre en 2012 a été particulièrement soutenue : 1159 animaux ont été pris en charge.



Graphique 1 :
*Les principales catégories faunistiques
recueillies au CRSFS (n=1159 animaux
recueillis entre le 01/01/2012 et le
31/12/2012)*



Les tableaux ci-dessous précisent la nature des espèces recueillies.

Tableau 1 :
Oiseaux recueillis du 01/01/2012 au 31/12/2012 (n=74 espèces recueillies)

*Autres = mort, euthanasié, transféré dans un autre centre

Espèces accueillies	Statuts de protection et de conservation				Nombre d'individus			
	Statut national : Protégé	Directive oiseaux : Annexe I	Convention de Berne : Annexe II	Plan National d'Actions	Accueillis	Relâchés	En soin	Autres*
Accenteur mouchet	X		X		1			1
Aigle de Bonelli	X	X	X	X	1			1
Aigle royal	X	X	X		2		1	1
Autour des palombes	X		X		6	1	2	3
Bécasse des bois					2			2
Bondrée apivore	X	X	X		8	3	2	3
Busard Saint-Martin	X	X	X		1		1	0
Buse féroce	X	X			1		1	0
Buse variable	X		X		42	17	5	20
Butor étoilé	X	X	X	X	1	1		0
Caille des blés					4	2		2
Canard colvert					3	2	1	0
Chardonneret élégant	X		X		6			6
Chevêche d'Athéna	X		X	X	35	6	16	13
Choucas des tours	X				10	5		5
Chouette hulotte	X		X		66	45	3	18
Cigogne blanche	X	X	X		2	2		0
Circaète Jean-le-Blanc	X	X	X		1			1
Corneille noire					6	3		3
Coucou geai	X		X		1	1		0
Cygne tuberculé	X				2	2		0
Effraie des clochers	X		X		8	2	3	3
Engoulevent d'Europe	X	X	X		12	4		8
Epervier d'Europe	X		X		34	4	3	27
Etourneau sansonnet					6	2		4
Faisan de Colchide					1	1		0
Faucon crécerelle	X		X		54	30	3	21
Faucon hobereau	X		X		3			3
Faucon lanier	X	X			1			1
Faucon pèlerin	X	X	X		1		1	0
Fauvette à tête noire	X		X		3	1		2
Flamant rose	X	X	X		1			1
Geai des chênes					9	3		6
Goéland leucopnée	X				4			4
Grand Cormoran	X				3			3
Grand-duc d'Europe	X	X	X		13	3	1	9
Grèbe à cou noir	X		X		2			2
Grèbe huppé	X				2	1		1

Espèces accueillies	Statuts de protection et de conservation				Nombre d'individus			
	Statut national : Protégé	Directive oiseaux : Annexe I	Convention de Berne : Annexe II	Plan National d'Actions	Accueillis	Relâchés	En soin	Autres*
Guêpier d'Europe	X		X		3			3
Héron cendré	X				11	2	1	8
Héron garde-bœufs	X		X		2			2
Hibou des marais	X	X			1		1	0
Hibou moyen-duc	X		X		7	2		5
Hirondelle de fenêtre	X		X		6	5		1
Hirondelle rustique	X		X		8	5		3
Huppe fasciée	X		X		2			2
Loriot d'Europe	X		X		2	2		0
Martinet à ventre blanc	X		X		1	1		0
Martinet noir	X				260	163		97
Martin-pêcheur	X	X	X		2			2
Merle noir					13	2		11
Mésange à longue queue	X				1			1
Mésange bleue	X		X		1			1
Mésange charbonnière	X		X		20	3		17
Milan noir	X	X	X		5	4		1
Milan royal	X	X	X	X	1	1		0
Moineau domestique	X				11	4		7
Œdicnème criard	X	X	X		1			1
Perdrix rouge					4	2	1	1
Petit-duc scops	X		X		146	110	7	29
Pic vert	X		X		2			2
Pie bavarde					51	31	2	18
Pigeon ramier					1			1
Pinson des arbres	X				2	1		1
Râle d'eau					1	1		0
Rollier d'Europe	X	X	X		3	2		1
Rossignol philomèle	X		X		1			1
Rougegorge familier	X		X		1			1
Rougequeue noir	X		X		3	2		1
Serin cini	X		X		4	1		3
Tourterelle des bois					2	1		1
Tourterelle turque					62	33	5	24
Troglodyte mignon	X		X		1			1
Verdier d'Europe	X		X		1			1
TOTAL : 74 espèces	60	19	47	4	1002	519	61	422

Tableau 2 :

Mammifères recueillis du 01/01/2012 au 31/12/2012 (n=14 espèces recueillies)

*Autres = mort, euthanasié, transféré dans un autre centre

Espèces accueillies	Statuts de protection et de conservation				Nombre d'individus			
	Statut national : Protégé	Directive Habitats : Annexe II ou IV	Convention de Berne : Annexe II	Plan National d'Actions	Accueillis	Relâchés	En soin	Autres*
Blaireau d'Europe					2			2
Castor d'Eurasie	X	X			2			2
Chevreuil					2			2
Ecureuil roux	X				34	19		15
Hérisson d'Europe	X				78	40	15	23
Lapin de Garenne					3			3
Lièvre					2			2
Loir gris					1		1	0
Noctule de Leisler	X	X	X	X	3	2		1
Oreillard gris	X	X	X	X	1			1
Pipistrelle de kuhl	X	X	X	X	7	6	1	0
Pipistrelle de nathusius	X	X	X	X	1	1		0
Pipistrelle pygmée	X	X	X	X	3	3		0
Pipistrelle - espèce non identifiée	X	X	Non renseigné	X	13			13
Renard roux					5			5
TOTAL : 14 espèces	9	8	5	6	157	71	17	69

2012 est marquée par un nombre de prises en charges sans précédent avec 1002 oiseaux et 157 mammifères recueillis.



Milan royal en soins
© Chloé HUGONNET/ LPO PACA

Taux de réinsertion :

Ce nombre d'accueils historique n'a en rien impacté la qualité des soins prodigués. Grâce à la professionnalisation des méthodes de travail (mise en place de protocoles de soins, formation des équipes, acquisition de matériel), le taux de remise en liberté est en augmentation par rapport aux années précédentes. Au 30 avril 2013, 55 % des animaux pris en charge en 2012 avaient retrouvé la liberté.

Taux de réinsertion des oiseaux



Le taux de réinsertion des oiseaux recueillis en 2012 s'élève à 55,1 %. Parmi les 1002 oiseaux recueillis, 245 n'étaient pas viables, déjà morts à l'accueil ou morts dans les premières 24 heures. **Le taux de réinsertion des oiseaux soignables (757 individus) recueillis en 2012 s'élève à 73%.**

Taux de réinsertion des mammifères



Le taux de réinsertion des mammifères recueillis en 2012 s'élève à 55,3 %. Parmi les 157 mammifères recueillis, 23 n'étaient pas viables, déjà morts à l'accueil ou morts dans les premières 24 heures. **Le taux de réinsertion des mammifères soignables (134 individus) recueillis en 2012 s'élève à 65%.**

Zoom sur une action : Sécurisation des volières

Afin de continuer à assurer aux pensionnaires une parfaite sécurité pendant leur convalescence, un projet de sécurisation et de réhabilitation des structures de rééducation a été mené cette année. Six volières entièrement sécurisées contre les prédateurs naturels sont aujourd'hui prêtes à accueillir les futurs pensionnaires.

Près d'une quinzaine de bénévoles a participé aux différents chantiers menés de juin à décembre.



Un été « chaud » au centre de sauvegarde

L'été 2012 a été marqué par une activité historique au centre de sauvegarde.

En seulement trois mois (juin, juillet et août), plus de 700 pensionnaires ont été accueillis : Une vingtaine d'Ecureuils roux, une trentaine de Chevêches d'Athéna, une quarantaine de Faucons crécerelles et Hérissons d'Europe, près de 150 Petits-ducs et plus de 250 Martinets noirs !



Le mois de juillet a été particulièrement soutenu avec plus de 400 accueils et 1200 appels téléphoniques. Saluons l'investissement des écovolontaires et stagiaires et la précieuse aide des nombreux bénévoles du centre au cours de cette période.



Sensibiliser les publics



Animer un pôle d'information et de médiation

Objectif :
Renseigner tous les publics sur la faune en détresse

Le centre de sauvegarde assure un standard téléphonique 7 jours sur 7, avec l'aide d'un service civique et des écovolontaires présents toute l'année, pour répondre à une demande sociale de plus en plus forte provenant de particuliers ayant trouvé un animal sauvage en détresse.



Objectif :
Animer un pôle de médiation faune sauvage

Tout au long de l'année, en plus de l'accueil des animaux, l'équipe du centre de sauvegarde renseigne le public sur la biologie des espèces, les suivis de la nidification, les risques sanitaires, les questions juridiques...

Des conseils et informations sur la problématique cohabitation homme/faune sauvage sont mis à disposition des collectivités et des particuliers afin d'éviter les nuisances (fientes, pigeons, goélands...) et de favoriser la biodiversité en milieu urbain (hirondelles, martinets, hérissons...).

L'animation du pôle d'information et de médiation répond à une demande sociale en constante augmentation. Au cours de l'année 2012, près de 4400 conseils ont été apportés par téléphone et 350 par mail. Depuis juin 2012, des fiches conseils sont également en ligne sur notre site internet.

Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Buoux - LPO PACA

J'AI TROUVE :
Un(e) jeune chouette ou hibou

Nous contacter : 04 90 74 52 44

Les chouettes et les hiboux de quelques semaines sortent du nid bien avant de savoir voler. Loin d'être abandonnés, ils dorment le jour souvent au pied d'un arbre. La nuit venue, ils émettent des cris qui permettent à leurs parents de les repérer et les alimenter. Au cours de cette phase d'émancipation indispensable à leur développement, ils apprendront à voler puis à chasser, accompagnés par leurs parents.

Que faire ?

Laissez l'oisillon sur site, en le mettant en hauteur à l'abri des prédateurs (mur, arbre) et rentrez vos animaux domestiques.
Seul un danger immédiat (route, par exemple) doit motiver la prise en charge de l'oisillon. Dans ce cas, installez l'oisillon dans un carton et contactez immédiatement le centre de sauvegarde de la faune sauvage.

Ne tentez en aucun cas de le nourrir ou de l'hydrater.
Ne tentez en aucun cas d'élever l'oisillon chez vous. La loi l'interdit et vous le condamneriez.
L'élevage en captivité des jeunes rapaces requiert des compétences et des structures particulières.

Jeunes Chevêches d'Athènes
Période de sortie du nid : de Juin à Août

Jeune Chouette hulotte
Période de sortie du nid : de Février à Juillet

Jeune Hibou petit-duc
Période de sortie du nid : de Juin à Août

Au service de la biodiversité depuis 1912
<http://paca.lpo.fr>
LPO PACA

Fiche conseil disponible sur internet

Contribuer à la dynamique locale d'éducation à l'environnement

Cycle de conférences, animations et remises en liberté d'animaux soignés à destination de tous les publics

Afin de sensibiliser le public à la biodiversité et aux premiers gestes en cas de découverte d'un animal sauvage en détresse, des animations sont organisées à destination des classes de 6ème dans le cadre du programme éducatif du Parc naturel régional du Luberon. Ces animations répondent aux attentes du programme de Sciences de la Vie et de la Terre en montrant une des actions possibles de l'homme en faveur de la protection de la nature.

En 2012, 30 classes de 6ème et de 3^{ème} (au total, 744 élèves) ont reçu la visite d'un membre de l'équipe du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage.



Au cours de 8 conférences, le fonctionnement du centre et la conduite à tenir en cas de découverte d'un animal sauvage ont été présentés à plus de 225 de personnes sur divers sites dans toute la région PACA



Durant l'année 2012, plus de 1000 personnes (adultes, scolaires et loisirs) ont également été sensibilisées à la protection de la faune sauvage au cours de remises en liberté publiques d'animaux soignés au centre. Ce sont 25 évènements de ce type qui ont été organisés à travers la région PACA pour permettre à tout type de public d'assister à l'envol d'un oiseau.



Communiqués de presse et relais médiatiques

Au cours de l'année 2012, les actions du centre ont été relayées par 9 articles de presse en région PACA.



ORNITHOLOGIE La LPO en bat tous les jours pour la protection de la nature en menant de nombreuses actions. Cette association reconnue d'utilité publique a désormais cent ans d'existence

La Ligue de protection des oiseaux mobilisée depuis un siècle

L à l'heure de défendre les oiseaux, plus que jamais, plus que jamais, plus que jamais. La Ligue de protection des oiseaux (LPO) est une association reconnue d'utilité publique. Elle agit pour la protection de la nature et de l'environnement. Elle est présente dans toute la France et agit pour la protection de la nature et de l'environnement.

Le LPO en chiffres

- 100 ans d'existence
- 100 ans de présence en France
- 100 ans de présence en France

Le LPO en action

- 100 ans de présence en France
- 100 ans de présence en France
- 100 ans de présence en France

TROIS QUESTIONS

Kathy MORELL

Responsable du programme de protection des oiseaux dans le sud-est de la France

« Il ne faut jamais déranger les oiseaux dans leur nid »

Des espèces finissent leur croissance au sol

Le martin-pêcheur

L'étourneau sansonnet

Le tarin des aulnes

Le pinson des arbres

La sittelle torchepot

Le héron cendré

Reportages télévisés

Le 30 mars 12, France 3 relayait les actions du centre au cours de l'émission « Midi en France ».

Le 5 et le 6 avril 2012, les JT régional et national mettaient en lumière les actions du centre pour lutter contre le braconnage.



Tournage de l'émission « Midi en France » © Katy MORELL / LPO PACA

Informier et impliquer les professionnels

Interviews radiophoniques

Le 10 février 2012, l'équipe du centre apportait des conseils par rapport à la vague de froid en cours sur les ondes de France Bleue Vaucluse.

Site internet

Au cours de l'année 2012, près de 100 actualités ont été mises en lignes sur le site internet de la LPO PACA. Les brèves présentent les animaux en soins et les événements du centre, mais donnent également de nombreux conseils aux particuliers. Depuis juin 2012, le Centre développe une rubrique « conseils » sur son site internet. Cette rubrique propose aux particuliers des fiches conseils sur la problématique « découverte d'un animal sauvage ». Depuis janvier 2013, notre nouveau site internet est en ligne sur <http://paca.lpo.fr/>.

Objectif :

Informier les cliniques vétérinaires, les pompiers

Un travail de collaboration est effectué tout au long de l'année avec des vétérinaires.

Le 5 décembre 2011, l'équipe du centre accueillait l'équipe de pompiers animaliers de Vaucluse. Une vingtaine de pompiers a ainsi été formée à la capture et la manipulation des oiseaux sauvages en difficulté.



Etudier les espèces



La principale cause d'accueil reste en 2012 le ramassage des jeunes. Ce ramassage intervient à juste titre en cas de mort des adultes ou d'abandon de la nichée. Cependant, il n'est pas justifié lorsqu'un jeune s'éloigne simplement du nid (sans pour autant être abandonné). Grâce à la sensibilisation effectuée cette année, ce taux de ramassage est en baisse de 4,8% par rapport à 2011.

Produire des informations sur la faune

Objectif :
Définir les causes d'entrée avec la plus grande précision possible



Graphique 2 :
Causes d'accueil au CRSFS du 01/01/2012 au 31/12/2012 (n=1159 animaux recueillis)

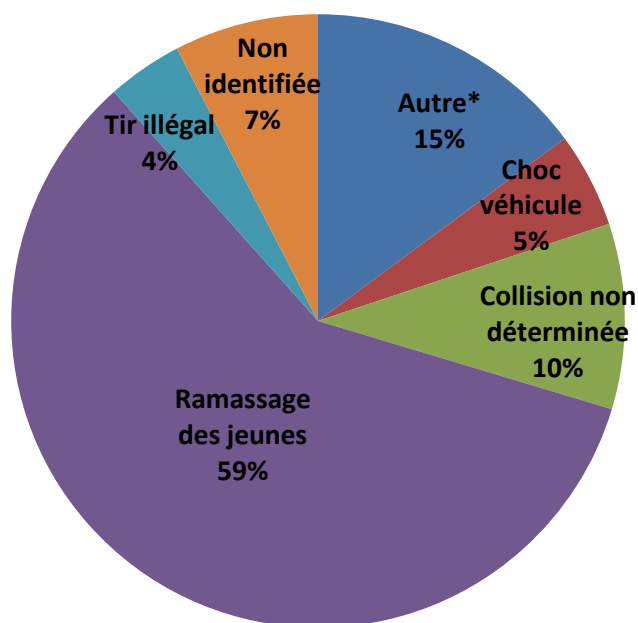


Tableau 3 :
Les autres causes d'accueil*

Cause d'accueil	Nombre d'accueils
Accident structure humaine (fils barbelés)	3
Activités humaines (débroussaillage, travaux, piégeage à la glue...)	23
Collision vitre	5
Destruction volontaire de nid	8
Détention illégale d'espèce protégée	20
Electrocution	4
Emprisonnement accidentel (cheminée, cuve...)	7
Epuisement, intempéries	7
Maladie	3
Noyade	7
Piégeage accidentel	4
Piégeage ou capture intentionnel(le)	3
Pollution et déchets d'origine humaine (filet de pêche, substances huileuses...)	7
Prédation par un animal domestique	37
Prédation non identifiée	33
Total	171

Nous notons cette année un nombre d'accueils suite à une prédation par un animal domestique ou une prédation non identifiée en nette augmentation (50% par rapport à l'année 2011).

Objectif :

Etudier la croissance des jeunes en soins.

Chaque jeune mammifère accueilli au Centre est pesé quotidiennement afin d'effectuer un suivi du poids et d'étudier la croissance des jeunes de l'espèce.



Objectif :

Suivi des espèces

Baguage

Les oiseaux qui transitent par le Centre repartent bagués dans le cadre d'un programme de recherche agréé par le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux. Ce marquage est un outil précieux qui permet d'obtenir des résultats sur la survie des oiseaux et sur les éventuels déplacements migratoires. De nombreux contrôles effectués plusieurs mois après la remise en liberté attestent bien de la capacité de réadaptation des oiseaux après leur passage au centre.

En 2012, le Centre est à l'origine de 428 baguages d'oiseaux.

En 2012, une technique de suivi des oiseaux grâce à des puces électroniques de type RFID (Radio Frequency Identification) est en cours d'expérimentation dans les volières du Centre. Les jeunes Chevêches d'Athéna ont été équipés de bagues munies de puces électroniques pour la durée de leur séjour au Centre. Les nichoirs du Centre accueillent un lecteur de puces permettant d'identifier les individus qui le fréquentent. La méthode et le matériel sont pour l'instant testés sur les oiseaux en captivité. Une mise en application sur site de relâcher est prévue pour les jeunes Chevêches d'Athéna qui seront recueillies en 2013.



circonstances de la découverte. En 2012, près de 600 données de présence ou nidification certaine ont été enregistrées. Ce travail est réalisé grâce à l'investissement d'un bénévole.



Extrait Faune Paca : Données intégrées par le Centre

Objectif :

Alimenter les bases de données

Les données recueillies par le Centre sont transmises sur la base de données naturaliste www.faune-paca.org.

Ces données se distinguent du fait qu'elles concernent en grande partie des informations liées à la reproduction de rapaces nocturnes, ordinairement difficile à récolter sur le terrain. En effet, les nombreux poussins qui sont amenés au Centre sont autant de données certaines de reproduction, rattachées à un site géographique précis, dans la mesure où le découvreur fournit les informations précises sur le lieu, date et

Evaluer l'état de la biodiversité : veille écologique

Objectif :

Définir les causes de destruction de la faune sauvage et les replacer dans l'histoire

Pour la cinquième année consécutive, afin d'apporter des éléments chiffrés sur les destructions par tir d'espèces protégées en région PACA, le Centre réalise, avec l'aide de plusieurs cliniques vétérinaire bénévoles, un dépistage systématique des tirs illégaux sur les animaux pris en charge.

Chaque campagne de dépistage a lieu pendant les mois de septembre à février, période hivernale correspondant approximativement à l'ouverture légale de la chasse. Au cours de cette période, chaque spécimen accueilli au centre appartenant à une espèce protégée est radiographié. En l'absence de témoins de l'acte de braconnage, la radiographie, mettant en évidence la présence de plomb dans les tissus, est l'unique moyen fiable pour déceler un acte de tir.



Du 1er septembre 2011 au 29 février 2012, 183 animaux ont été accueillis, dont 156 appartenant à des espèces protégées.

Les radiographies révèlent la présence de plombs directement responsables de l'accueil des animaux au centre pour 24 oiseaux protégés. Au cours de la saison de chasse 2011-2012, le tir sur espèce protégée représente ainsi 13% des accueils.

S'ajoute à ces nombreuses victimes, 5 individus plombés accueillis en mars (après la période d'étude) dont l'examen d'accueil indique que le tir a eu lieu pendant la période d'étude (état de maigreur, tissus nécrosés...). Un rapace blessé de grande taille peut en effet errer plusieurs semaines avant d'être découvert. En prenant en compte ces 5 oiseaux victimes de tirs recueillis en mars, le nombre total d'oiseaux protégés plombés s'élève à 29.

Tableau 3 :

Espèces victimes de tirs illégaux au cours de la saison de chasse 2011 – 2012

Espèces	Nombre d'accueils suite à un tir illégal
Autour des palombes	1
Bondrée apivore	1
Buse variable	9
Choucas des tours	1
Epervier d'Europe	5
Faucon crécerelle	3
Faucon émerillon	1
Faucon pèlerin	1
Grand-duc d'Europe	2
Héron cendré	3
Hibou moyen-duc	1
Milan royal	1
Total	29

Au-delà de la période d'étude, les oiseaux blessés sont également radiographiés dans le cadre des soins. Notons qu'il est exceptionnel que des plombs apparaissent à la radio hors période de chasse, malgré les nombreux clichés réalisés par les vétérinaires bénévoles.

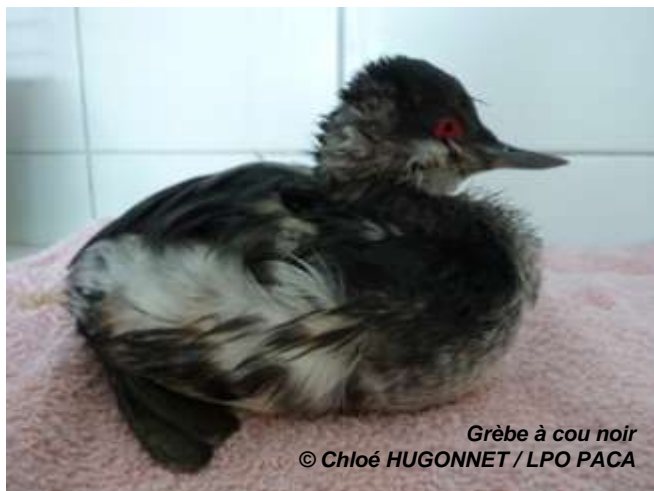
Au mois de juin 2012, un Aigle de Bonelli a été prise en charge par l'équipe du centre. Une radiographie de l'oiseau a révélé la présence de plombs. L'oiseau bagué, originaire du Gard, est mort quelques heures après son accueil. Les divers examens menés pour identifier avec précision la cause du décès n'ont établi aucun lien de cause à effet entre la présence de plombs dans les tissus et la mort de l'oiseau.

Nous constatons cependant qu'une espèce au statut aussi fragile que l'Aigle de Bonelli fait encore aujourd'hui l'objet de tentatives de destruction par tir.

Depuis l'ouverture de la saison de chasse 2012-2013, le travail de dépistage mené par l'équipe du centre et les vétérinaires partenaires a déjà mis en évidence 33 nouveaux cas. Un bilan des actes de braconnage pour la saison 2012-2013 sera réalisé et diffusé prochainement.



Agir pour protéger la nature



Objectif : Assurer une veille sur le trafic d'espèces

Dans le cadre d'une convention nationale entre la LPO et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux assure une veille sur le trafic d'espèces en recherchant sur les sites de vente en ligne les annonces litigieuses concernant la faune sauvage. Ces annonces repérées sont ensuite transmises aux services compétents de l'état pour intervention.

Objectif : Réinsérer dans le milieu naturel les animaux soignés, valoriser les programmes de renforcement de populations

Chaque année le Centre recueille une vingtaine de jeunes Chevêches d'Athéna. Compte tenu du statut patrimonial de l'espèce (en déclin en France et en Europe), tout est fait pour optimiser leur chance de survie lors de leur réinsertion en milieu naturel.

Le taux de mortalité des jeunes de première année étant très élevé, les jeunes accueillis au centre sont maintenus en captivité le premier

hiver dans une volière spécialement conçue pour leur permettre de développer une parfaite condition physique.

Le printemps suivant leur découverte, les individus, en pleine maturité sexuelle, sont directement « injectés » par couples dans des nichoirs installés au préalable.

Au printemps 2012, le secteur des Alpilles a été équipé en nichoirs conçus pour l'espèce avec l'aide de la Fondation ITANCIA. En mars 2012, 13 Chevêches élevées au centre sont venues renforcer les populations des Alpilles.

Au cours de l'année 2012, 645 oiseaux et mammifères sauvages ont été remis en liberté.



Pressbook 2012

- La Provence : 17 janvier 2012
Remise en liberté d'une Effraie des clochers

J.M. DEIDERI
LPO
Groupe Ouest
Étang de Berre

PAYS MARTÉGAL

SAINT-MITRE-LES-REMPARTS

La LPO relâche une Dame blanche

Une magnifique chouette-effraie, surnommée familièrement "Dame blanche", vient d'être rendue à la vie sauvage sur le plateau de Saint-Blaise à proximité de la chapelle Notre-Dame de Vie, par des bénévoles de la section de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) de l'Ouest de l'étang de Berre.

"Le lieu est particulièrement bien adapté car il convient parfaitement aux besoins de ce rapace nocturne, précise Josiane Deideri, responsable du secteur LPO. La proximité des massifs boisés, des étangs de Pourra et de Citis va fournir à l'oiseau une nourriture abondante et variée puisque 100 grammes d'aliments journaliers lui sont nécessaires, lors-



Elle avait été victime d'une collision avec un véhicule entre Grans et Miramas.

Marcel Deideri, de la LPO, s'appête à relâcher la "Dame blanche", dans l'environnement propice de Castillon. / PHOTO A.S.

qu'il capture par exemple des petites souris ou des grenouilles. De plus, nous avons disposé deux nichoirs dans sa zone de chasse, l'un dans la ferme de Citis et l'autre dans le clocher de l'église paroissiale de Saint-Mitre. Ce qui est remarquable pour cette espèce ornithologique c'est que la chouette-effraie est l'un des rares rapaces à avoir deux couvées de 8 à 10 oeufs par an."

L'histoire de l'oiseau qui vient d'être relâché est singulière. Il a été victime d'une collision avec un véhicule sur la route, entre Grans et Miramas, dans la nuit de la Saint-Sylvestre. Recueilli par un vétérinaire, il a été soigné pendant deux semaines au centre de soins LPO de Buoux.

Confié à la LPO de l'Ouest de l'étang de Berre, il va maintenant pouvoir reconstituer avec bonheur, un habitat et un territoire de chasse dans la zone propice des étangs et de la forêt de Castillon.

- La Provence : 19 janvier 2012
Remise en liberté d'un Grand-duc d'Europe

AUBAGNE

Un Grand-duc femelle sauvé par le chien Fougasse

Découvert blessé et mourant dans le valon de la gare près du parc de Saint-Pons par un chasseur et son chien, le rapace nocturne a été rendu à la liberté mardi à la tombée de la nuit




Blessé à l'aile, le Grand Duc nocturne ne pesait plus que 1,7 kg

Il y a quelques jours, André Laroche, chasseur depuis plus de 40 ans, a découvert dans le valon de la gare près du parc de Saint-Pons un Grand-duc femelle blessé et mourant. Le rapace nocturne avait été découvert par le chasseur et son chien, Fougasse, mardi à la tombée de la nuit. Le Grand-duc avait été découvert dans le valon de la gare près du parc de Saint-Pons par un chasseur et son chien, Fougasse, mardi à la tombée de la nuit. Le rapace nocturne avait été découvert par le chasseur et son chien, Fougasse, mardi à la tombée de la nuit.

Reprise du poids

Le Grand-duc a été soigné pendant plusieurs semaines. Il a repris du poids et est maintenant en bonne santé. Il a été rendu à la liberté mardi à la tombée de la nuit.

- La Provence : 9 février 2012
Sauvetage d'un Grand-duc d'Europe

ISTRES 03 J.M. DEIDERI LPO Groupe Ouest Etang de Berre 9-2-2012

Un Grand-duc pris dans les filets du stade Audibert

Si l'oiseau est rare dans la région, l'incident quant à lui est plus courant

Ily a quelques jours, Josiane Deideri, responsable de la LPO (ligue de protection des oiseaux) Paca Ouest Etang de Berre, reçoit un appel du service d'entretien du stade Audibert. "On m'a signalé qu'une buse était prise dans les filets qui se trouvent en bordure du stade", raconte-t-elle. Un appel dont la nature ne la surprend pas. "Ça arrive que des oiseaux ou de petits mammifères se fassent prendre au piège." Sur place, Josiane Deideri et son époux constatent que l'oiseau en question n'est nullement une buse, mais un Grand-duc, une espèce de hibou extrêmement rare sur le territoire.

"Nous en avons recensés uniquement deux sur l'ouest de l'Etang de Berre. Ils sont sur le site de Saint-Blaise, précise la responsable. Il y en a un peu plus dans les Alpilles, puisque le Grand-duc niche sur les falaises. Ce chasseur nocturne qui se

A Piolenc, une solution simple à fait ses preuves : celle de tendre les filets.

nourrit essentiellement de perdreaux et de lapins, s'est sans doute laissé piéger alors qu'il était en chasse.

Et pour le sortir de là, les amoureux des oiseaux ont dû prendre certaines précautions, "non pas que cet oiseau soit agressif et puisse nous attaquer avec son bec, mais ce sont surtout ses serres qui représentent un danger. Ce sont de véritables lames de rasoir."

Même coincé dans les filets, avec ses 80 cm de hauteur et une envergure de près de 1,60 m, le Grand-duc reste impressionnant. Le sauvetage se déroule en douceur et après examen, le malheureux hibou est relâché.

Au-delà de cette fin heureuse, cet incident pose la question du "danger que peuvent re-

2 Seuls 2 Grands-duc ont été recensés sur l'ouest de l'étang de Berre.

présenter ces types de filet."

Pour Josiane Deideri, une solution existe. "Le centre de soins de la LPO situé à Bioux (84) a proposé de les retendre. Le problème de ces derniers, c'est qu'ils sont trop lâches et que de ce fait les animaux ne parviennent pas à s'en débarrasser et s'entortillent."

Une solution simple, peu coûteuse et qui a déjà fait ses preuves. "L'expérience a été faite sur les terrains de la commune de Piolenc (84) et les résultats se sont révélés positifs", ajoute Josiane Deideri qui souhaite que ce dispositif se multiplie.

Julia NAZIL
titres@provence-presse.fr

Renseignements auprès de la LPO Paca Ouest Etang de Berre, Josiane Deideri au 04 42 44 04 69




- **La Provence : 17 avril 2012**
Remise en liberté d'une Buse dans une école

VENTABREN

L'école et la LPO lâchent un rapace diurne

L'école de Ventabren travaille depuis 2 ans avec la LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) grâce à la mairie qui a subventionné les interventions d'animateurs de la LPO pour 4, puis 5 classes.

L'école est d'ailleurs "refuge LPO" c'est-à-dire territoire avec mangeoires et nichoirs pour les passereaux et les mésanges.

Il y a quelques jours, en milieu d'après-midi tout le travail des écoliers et de leurs professeurs des écoles a été récompensé par le lâcher d'un rapace diurne : une buse variable.

Cette opération a eu lieu avec le centre de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux qui a confié à des ornithologues ventabrennais le soin d'effectuer cette "manœuvre".

Les 2 classes de CP de Mmes Adville et Breuneval étaient les principales intéressées au milieu des nombreux amoureux des oiseaux.

Accompagnés de Béatrice Aubert, la directrice de l'école et d'André Renoux, l'animateur du groupe des ornitho-



André Renoux a procédé au lâcher de la buse variable.

ZPKITO R.C.

gues du village, les enfants ont pu à tour de rôle mettre un œil dans l'orifice de la boîte contenant la buse : qui a vu un bec crochu, un gros œil, des serres impressionnantes, un magnifique plumage, etc.

Au bout du compte, la cage a été ouverte et le rapace a pris son envol avec assurance. Il s'est rapidement dirigé vers la pinède voisine pour se cacher.

R.C.

- **Var Mag' – mai 2012**
Soirée conférence A la Maison de la Nature des Mayons



Lâcher de chouette hulotte !

Le 22 juin à 22 heures à la tombée de la nuit une jeune femelle chouette hulotte retrouvera le chemin de la liberté depuis la Maison de la nature aux Mayons. Ce lâcher est organisé par le centre de sauvegarde de la faune sauvage LPO Paca. Cette opération de réinsertion

et de sensibilisation de la faune sauvage sera précédée à 18 h 30 d'une conférence menée par la responsable du centre, Katy Morell. Elle vous fera découvrir les coulisses de son établissement habituellement fermé au public. La spécialiste de la faune sauvage vous donnera aussi les meilleurs conseils sur les gestes à faire, si vous trouvez un animal en détresse. Ne ratez pas cet envol ! Renseignements et inscriptions auprès de la Maison de la nature des Mayons quartier Saint-Jean, Les Mayons. Tél. 04 94 50 80 81.

- **Vaucluse Matin : 28 juin 2012**
Relâcher public à Oppède-le-Vieux

OPPEDE ● **La chouette relâchée en pleine nature.** Elle a été trouvée en piteux état sur un parking. Emmenée au centre LPO de sauvegarde de la faune sauvage au château de Buoux, elle a été soignée et bichonnée ! Et après un séjour clinique dans la volière, où elle s'est replumée en quelque sorte, elle a été accompagnée par une foule de passionnés de la nature sur le site d'Oppède-le-Vieux pour y être relâchée dans son milieu naturel. C'est Olivia Trégaut, bénévole LPO et par ailleurs sculpteur animalier installé à Maubec, qui s'est chargée de relâcher la chouette Hulotte à partir du château du vieux village. Sachant que la chance de survie nécessite 60 ha d'espace forestier, le site d'Oppède-le-Vieux, en pleine nature sauvage du Luberon, offre les garanties maximum de réussite. Pour Olivia, c'est le troisième lâcher et la 5e chouette qui rejoint le patrimoine faunique. Ainsi, ce lâcher de chouette est un nouvel envol vers la biodiversité, contribuant à la politique de protection des espèces mise en place par le Parc.

/PHOTO J.C.



- **La Provence : 6 juillet 2012**
100 ans de la LPO à la Gare de Coustellet

COUSTELLET

Objectif : 100 "relâchés" pour le centenaire de la Ligue de protection des oiseaux

La LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) Paca et la Gare de Coustellet se sont associés cet été et ils ont programmé un lâché hebdomadaire de rapaces nocturnes recueillis et soignés au centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux. Ce rendez-vous est organisé dans le cadre des Zapéro-concerts du marché tous les mercredi soir, (sous réserve de bonne santé de l'animal et d'une météo favorable). Mercredi dernier, une soixantaine de personnes ont répondu présents pour le lancement de ce projet qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'août.

La LPO qui fête cette année ses cent ans est une association principalement gérée par un réseau de bénévoles, le centre de Buoux accueille des rapaces nocturnes et diurnes, mais aussi des oiseaux plus petits (passereaux, martinets) ou bien des petits mammifères (hérissons, etc...). L'activité y est soutenue et pour preuve, ce sont 50 admissions (toutes espèces confondues) qui ont été enregistrées mercredi dernier. Statistiquement un peu moins de la moitié sera relâché dans le milieu naturel, mais pour son centenaire, l'association s'est donnée pour objectif d'atteindre les 100 "relâchés". Donc à suivre...

Patrick GENIS

Si vous trouvez un animal blessé, contactez le centre au 04 95 74 52 44. Laissez éventuellement un message sur le répondeur.



C'est une jeune chouette hulotte qui a été relâchée mercredi soir dans la campagne environnante de Coustellet.

/PHOTO D.J.P.

- La Provence : 7 octobre 2012
Tir sur un Aigle royal

AURIOL

Un aigle royal victime d'un acte de braconnage

C'est un nouveau coup de sonnette d'alarme que tire la Ligue pour la Protection des Oiseaux Paca, à l'aube de cette nouvelle saison de chasse. En effet, dernièrement, dans le secteur de la Treille à Aubagne, un aigle royal a été retrouvé dans un état grave comme le déplore Véronique Baronti, référente LPO du secteur à Auriol: "*Le rapace souffre d'une triple fracture, malheureusement ses chances de survie sont minimales*". Elle rappelle qu'au cours des quatre dernières années ce sont près de 130 oiseaux protégés qui ont été recueillis au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux (Vaucluse) suite à des tirs illégaux. L'aigle en question a immédiatement été pris en charge par l'équipe du centre, gravement blessé aux deux ailes, nécessitant des poses de broches pour réduire les fractures. La LPO rappelle que des espèces protégées depuis plus de trente ans sont toujours victimes de tirs illégaux. "*Depuis 1976, tous les rapaces présents sur le territoire français sont protégés par la loi, mais les préjugés à leur égard semblent toujours aussi tenaces, et la destruction de certaines espèces reste une pratique largement ré-*



L'aigle royal, victime d'un tir près d'Aubagne, a été pris en charge par le Dr Mary au Centre de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux.

/ PHOTO V.G.F.

pandue malgré une interdiction vieille de plus de 30 ans, s'insurge la Ligue, les données que nous enregistrons ne représentent que la partie émergée de l'iceberg car, dans de nombreux cas, l'oiseau meurt sur le coup ou n'est jamais retrouvé et ne peut, de fait, être pris en compte dans les chiffres".

La loi est pourtant très claire : la destruction d'une espèce protégée est constitutive d'un délit et les coupables s'exposent à une peine de 1 an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende. D'après la LPO, le braconnage représenterait environ 15% des accueils au centre de sauvegarde pendant la période de chasse. En attendant, elle a déposé plainte et entend bien faire passer son message fort pour que chaque usager de la nature puisse pratiquer leurs activités dans le respect de la loi visant à protéger le patrimoine de la faune et de la flore.

Valérie GUITTIENNE-FAIVRE

Si vous trouvez un oiseau blessé, contactez Véronique Baronti, référente LPO Auriol : ☎ 06 26 72 68 47.
Si vous trouvez un animal sauvage en détresse, contactez le Centre au ☎ 04 90 74 52 44.

Pérenniser le programme

Remerciements

L'équipe du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage tient à remercier pour leur investissement au service des animaux sauvages en convalescence au cours de l'année 2012 tous les bénévoles du réseau, les cliniques vétérinaires partenaires, les volontaires, Léa ARNOLDI, Véronique BARONTI, Camille BATA, Florian BATILLAT, Victor BATISTA, Louise BETREMIEUX, Christine BIONDA, Dominique BONNOT, Gérard BOUJEAT, Tommy BRIAS, Sophie BROCKLEHURST, Danièle BRUCHET, Noémie CASTAING, Jonathan COLL, Lucie COLPART, Odile COUSSET, Corinne DA FRANCA, Nicolas DAMGE, Eloïse DESCHAMPS, Léon DUCASSE, Marine DUCROUX, Sylvie FABRE, Valérie FALQUE, Marie-Claude FAUQUE, Bertrane FOUGERE, Alain FOUGEROUX, Alexis GAILLARD, Camille GARELLA, Olivier GARETA, Eloïse GOURMELON, Thibault IBANEZ, Frédérique JARJAT, Leslie LABOURE, Carole LE MOUËL, Gaëlle MARDAY, Odile MEISSIMILY, Clio MELEMEDJAN, Elodie MERCIER, Jean-Pierre MICHEL, Julie MICHEL, Frédéric MORENO, Christiane OLIVIERO, Ghislaine PECHIKOFF, Laetitia PIC, Marie-Emmanuelle PIOT, Laure PONTET, Guillaume RAMBADINI, Aurore RAPIAT, Alice RENAUD, Jeremy RASTOUIL, Jean-Luc ROBINET, Caroline SERRA, Finn STOCKBRUGGER, Chloé TESTANIERE, Maryse TOURNEUX, Olivia TREGAUT, Jean-Michel TROUDE, Mélodie VILLE, Pauline WAUQUIER, Jean-Louis MARY, vétérinaire référent du centre et Chloé HUGONNET, engagée dans le cadre d'un service civique.

Les partenaires techniques du programme

Nous remercions vivement les généreux donateurs, l'ensemble des bénévoles œuvrant pour la faune sauvage, ainsi que les partenaires techniques, l'Association des Amis du Parc Ornithologique de Pont de Gau, l'association A pas de Loup, l'association AVEC La Gare, le camping La Clef des Champs, le Conseil Général de Vaucluse, le groupe Léa nature, l'office national de la chasse et de la faune sauvage, la Direction Départementale de Protection des Populations et les vétérinaires impliqués dans le réseau.



Grands-ducs d'Europe
© Danièle BRUCHET / LPO PACA

Les partenaires financiers



La DREAL PACA soutient la LPO PACA pour le fonctionnement courant du programme.



Le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur soutient le fonctionnement courant du programme.



Le Ministère de la Jeunesse et des Solidarités actives dans le cadre du Conseil du Développement de la Vie Associative a subventionné la LPO PACA pour les formations proposées aux bénévoles.



Le Parc naturel régional du Luberon est propriétaire du site et des structures. Il met à disposition gracieusement le centre de sauvegarde et les locaux et assure les gros entretiens et réparations des locaux, du chemin d'accès et des structures. Il prend en charge les frais (eau, électricité, chauffage) et il met également à disposition un hébergement pour l'accueil des écovolontaires. Le Parc a cédé un véhicule de service à la LPO PACA.



La Fondation Nature & Découvertes a permis la réhabilitation des structures de rééducation.



La Fondation Norauto soutien un projet de formation des vétérinaires à la prise en charge de la faune sauvage.



Le parc zoologique de La Barben soutien le fonctionnement courant du programme.

LPO PACA

Villa St Jules - 6, avenue Jean Jaurès
83400 HYÈRES

Tél. : (+33) 04 94 12 79 52

Fax : (+33) 04 94 35 43 28

Courriel : paca@lpo.fr

Site web : <http://paca.lpo.fr>

SIRET : 350 323 101 00062

Code APE : 9499Z

LPO PACA

Centre de sauvegarde de la faune sauvage

Château de l'environnement - Col du Pointu -

84480 BUOUX

tél: 04 90 74 52 44

Courriel: crsfs-paca@lpo.fr

Web: <http://paca.lpo.fr>

Directeur de la publication : Gilles VIRICEL

Comité rédactionnel : Magali GOLIARD,

Katy MORELL

Conception : Katy MORELL, Virginie TOUSSAINT

©LPO PACA 2012

La reproduction de textes et d'illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

Afin de réduire votre impact écologique nous vous invitons à ne pas imprimer ce rapport.